



LA COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'ENVIGNE

PLACE DU GENERAL PIERRE 86140 LENCLOITRE

IMMATRICULATION F.F.T.A : 1086193



CONCOURS EN SALLE

***Le samedi 30 Octobre et dimanche 31 Octobre 2021
à Lencloître***

La Compagnie des Archers de l'Envigne est heureuse de vous inviter à son concours en salle au gymnase de Lencloître, route de Sossay - 86140 Lencloître

***Salle 2 x 18m - 3 départs
(Sélectif pour le Championnat de France 2022)***

La compétition se déroulera dans les conditions sanitaires dictées par les directives gouvernementales et fédérales du moment.

**Le pass sanitaire est obligatoire pour chaque personne de plus de 12 ans
Chaque archer doit avoir son masque et son propre Gel Hydroalcoolique**

Arbitres : Coric Elisabeth / Llexa Morgane : le samedi
Leclerc Victor / Echouard Johanna : le dimanche

Déroulement des tirs :

	Samedi (Premier départ)	Dimanche (Deuxième départ)	Dimanche (Troisième départ)
Ouverture du greffe	16h00	8h00	13h00
Entraînement	16h45	8h45	13h45
Début des tirs	17h15	9h15	14h15

Résultats : vers 17h30 le Dimanche

L'entraînement se fera à la distance sur cible blasonnée, inspection du matériel pendant l'entraînement.

Rythme AB/CD ou AB suivant le nombre de tireurs



LA COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'ENVIGNE

PLACE DU GENERAL PIERRE 86140 LENCLOITRE

IMMATRICULATION F.F.T.A : 1086193



Les droitiers et gauchers seront regroupés ensemble afin de limiter le face à face sans masque.

Lors de l'inscription, pourriez-vous nous spécifier si l'archer est droitier ou gaucher pour les conditions sanitaires.

De plus, aucun banc ni chaise seront fournis par nos soins, les gradins seront condamnés et merci de limiter les accompagnants, qui seront placés dans une zone à part des archers avec leur masque.

COVID 19 / Soyons responsables, respectons les gestes barrières, port du masque obligatoire hors de la zone de pratique selon les recommandations de la FFTA.

Engagements : Adulte 9€ (2 tirs 16€, 3 tirs 24€), Jeune 7 € (2 tirs 12€, 3 tirs 16€)

Catégories et Blasons :

Arcs nus : Cadets (minimes et cadets), blason de 60 ; scratch (Juniors à Sénior 3), blason unique de 40 ou tri-spot si précisé à l'inscription.

Arcs à Poulies : Cadet à Sénior 3, tri-spot de 40.

Arcs Classiques : Poussins, blason unique de 80 ; Benjamins et Minimes, blason unique de 60 ; Cadets à Sénior 3, blason unique de 40 ou tri-spot si précisé à l'inscription.

Quelques informations :

Tenue blanche ou de club obligatoire.

Chaussures de sport obligatoires dans le gymnase.

Classement sur le premier tir si plusieurs départ.

Licence compétition 2021/2022 et certificat médical (si non sur la licence) réclamés à l'inscription au greffe.

Lors du passage au greffe, l'un des justificatifs suivants peut être demandé, dès lors il conviendra que l'archer soit en mesure de présenter l'un deux.

Présentation d'une "attestation de licence " papier avec photo.

Présentation d'une "attestation de licence dématérialisée avec photo " sur un support informatique : type Smartphone ou tablette.

Communication du numéro de licence (ou nom et prénom) avec justificatif officiel d'identité.



LA COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'ENVIGNE
PLACE DU GENERAL PIERRE 86140 LENCLAITRE
IMMATRICULATION F.F.T.A : 1086193



Passeport sportif : il comporte la photo et le numéro de licence.

Autorisation parentale d'intervention chirurgicale et autorisation parentale au titre de l'article R.232.52 du code du sport (contrôle anti-dopage).

**Inscriptions à retourner avant le 27 octobre par mail :
archerslenvigne@gmail.com
Demander confirmation**

Sportivement

Le président